



AC INTERLIGUE WINDFOIL
SELECTIVE France N°1
Grade 4
31/03 et 01/04/2024
YACHT CLUB DE TOULON

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.6 Quand la règle 20 s'applique, une planche peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par oral

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles le 30 mars 2024 à partir de 9h au YCT
- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à :

Catégorie	Âge	Jauge
U13	Moins de 13 ans	Sans restriction de jauge
U15	13-14 ans	Préconisations FFVoile U15
U17	15-16 ans	Jauge U17 labélisée
U19	17-18 ans	Jauge U19
Formula Foil	A partir de 13 ans (si pas à la jauge de sa catégorie) + Sénior	Sans restriction de jauge

- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a) Chaque coureur doit-être en possession d'une Licence Club FFVoile :

- Soit la licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition



- Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

b) Pour chaque coureur n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais).

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Pour la planche :

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les planches s'inscrivent **en ligne UNIQUEMENT** sur LE SITE INTERNET <http://yctoulon.fr>

Clôture des inscriptions, le 23 Mars à Minuit

4.5 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classes	Droits d'inscription
<i>Windfoil (toutes catégories)</i>	<i>30 Euros</i>
<i>Prix du repas</i>	<i>25 Euros</i>

6 PUBLICITE

6.1 [DP] Les planches peuvent être tenues d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription : l'organisateur confirmera l'inscription par voie électronique. Une confirmation se fera également sur place le Samedi à partir de 9h avec présentation de la licence.

Briefing Entraîneur = 9h30

Briefing Coureur = 10h00

REPAS COUREUR : le Samedi 30 Mars au Yacht Club de Toulon à 19h30

A la suite du repas aura lieu un DJ Set

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
31/03/2024	11h00	HFV
01/04/2024	10h00	HFV

Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16H30.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.2 [DP] Les planches doivent être disponibles pour un éventuel contrôle de l'équipement à partir du dimanche 31 Mars à 9h00.

9.3 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.

9.4 Les coureurs devront mettre en conformité chacune de leur voile, avec leur numéro FFVoile – Mention Funboard.

11 LIEU

11.1 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

12 LES PARCOURS

Les parcours seront définis lors des briefings.

12.1 *Parcours 1 : Construit type « upwind/downwind »*

Parcours 2 : Construit type "Slalom"

Parcours 3 : Parcours type « Marathon »

13 CLASSEMENT

13.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.

Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)

Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant

(a) son plus mauvais score quand 4 courses sont validées,

(b) ses deux plus mauvais scores quand 7 courses sont validées

(c) ses trois plus mauvais scores quand 11 courses ou plus sont validées.

15 PLANCHES LOUÉES OU PRÊTÉES

Une planche louée ou prêtée peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conforme à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 PROTECTION DES DONNÉES

17.1 **Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

17.2 **Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

18 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît

que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

19 **PRIX**

Les prix seront distribués comme suit :

U13 : les 3 premiers Garçons + les 3 premières Filles

U15 : les 3 premiers Garçons + les 3 premières Filles

U17 : les 3 premiers Garçons + les 3 premières Filles

U19 : les 3 premiers Garçons + les 3 premières Filles

Open Foil : les 3 premiers

20 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter :

YACHT CLUB DE TOULON
Anse Tabarly –Plages du Mourillon
83000 Toulon

Email : contact@yctoulon.fr

Téléphone : 04 94 46 63 18

ANNEXE ZONE DE COURSE - PARCOURS CONSTRUITS

Affiché tableau officiel du YCToulon

